

SEPTEMBRE 2022

Péronne

JOURNAL D'INFORMATIONS
DE LA VILLE DE PÉRONNE

le mag



**À RETROUVER
DANS NOS PAGES...**

- > ACTUALITÉS : Péronne se mobilise pour Octobre Rose 2022 | pg 05
- > VIE ÉCONOMIQUE : Zoom sur... Le Canal Seine-Nord Europe à Péronne | pg 10
- > Le Conseil Municipal des enfants | page 12-13

GAZELEC



gazelec.fr

ÉNERGIES DU SANTERRE



by gazelec
energiesdusanterre.fr

G A Z • É L E C T R I C I T É • E A U

Voire énergie,
tout simplement !

DÉCOUVREZ NOS FORMULES "ÉLECTRICITÉ" :

ProElec Sénérîté - ProElec Optima
DomElec Confort - DomElec Optima

ET NOS FORMULES DUO "GAZ/ÉLECTRICITÉ" :

Pour encore plus d'économie
DuoPro et DuoParticuliers

Retrouvez-nous sur

www.energiesdusanterre.fr



vous proposent une offre

ÉLECTRICITÉ VERTE qui est issue
à **100%** d'énergies renouvelables

32 faubourg de Bretagne
80200 PÉRONNE

www.gazelec.fr

www.energiesdusanterre.fr



03 22 73 31 82

L'énergie est notre avenir.
Économisons-la !



03 22 73 31 31

L'énergie est notre avenir.
Économisons-la !

Sommaire

ÉDITORIAL	3
ACTUALITÉS	4-5
SÉNIORS	7
ENVIRONNEMENT	8
SÉCURITÉ	9
VIE ÉCONOMIQUE	10-11
LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS	12-13
CULTURE	14
AGENDA	15
ÉDUCATION & JEUNESSE	16-17
RETROSPECTIVE	18-19
UN PEU D'HISTOIRE	21
TRIBUNES POLITIQUES	22

Péronne
le mag

LE JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE PÉRONNE

Directeur de la publication :

Gautier MAES

Adjoint à la communication :

Wilfried BELMANT

Chargés de communication :

Mathilde DUBOIS & Sylvain HAGARD

Crédit photo de couverture :

OESCH-S Photographie**Mairie de Péronne :**Site internet : www.ville-peronne.frEmail : communication@ville-peronne.fr

Téléphone : 03.22.73.31.17

Retrouvez-nous sur :

**Chères Péronnaises, Chers Péronnais,**

Les beaux jours de l'été laissent progressivement place à la douceur de l'automne et la période estivale emporte avec elle chaleur et repos pour laisser s'installer l'effervescence de la rentrée...

L'exposition sur l'héroïne péronnaise Marie Fouré, le spectacle son et lumière Cygnes des Temps, l'animation Live entre les Livres, les festivités du 14 juillet et du 15 août, les deux séances de cinéma de plein-air, les spectacles « Balade Circogographique » et « Le Médecin Volant » : il y en a eu pour tous les goûts et pour tous les âges cet été à Péronne ! Les contes en balade de la bibliothèque municipale ont également connu un franc succès et pour la première fois, une soirée mousse a été organisée dans notre commune. Les prochains mois s'annoncent tout aussi festifs et animés alors pour ne rien manquer, n'hésitez pas à consulter le site internet ville-peronne.fr et à vous abonner à nos différents réseaux sociaux.

Le sac de plage, le parasol et la crème solaire ont été remplacés par les cartables, les cahiers et les trousseaux : les écoliers de la commune ont retrouvé les bancs de l'école. Certains bâtiments scolaires, tels que l'école du Centre ou encore l'école de la Chapelette, ont profité de l'été pour bénéficier de quelques travaux. Au-delà des travaux de réfection de toiture et de charpente, c'est un programme complet, orienté sur le confort de vos enfants au sein des écoles ainsi qu'à la crèche que nous souhaitons mener.

Lors du dernier Conseil Municipal, nous avons également voté une baisse des tarifs de cantine. En s'appuyant sur le coefficient familial, la très grande majorité des enfants péronnais peut désormais bénéficier de tickets de cantine allant de 0,90€ à 1€. Nous avons déjà mis en place les petits-déjeuners gratuits dans les écoles maternelles de la commune. Nous souhaitons continuer notre travail afin de lutter notamment contre les inégalités sociales et pour permettre à tous les enfants d'apprendre et de grandir dans un environnement scolaire et périscolaire favorable.

Avec l'inauguration de la Maison des Associations le 3 septembre dernier, et avec la tenue du salon « Asso's en folie » le 4 septembre, la rentrée a aussi été associative à Péronne. L'ouverture de la Maison des Associations faisait partie du programme de notre campagne. Localisée à la maison de quartier du Mont Saint-Quentin (5, rue Jules Ferry), la Maison des Associations a pour objectif d'être au service de la vie associative locale en accompagnant notamment les associations dans leurs démarches (formations, demande de subventions...) et en soutenant leurs projets (prêt de matériel et de salles, aide pour la communication, travail partenarial...) La participation de quarante associations au salon « Asso's en Folie » témoigne à la fois de la richesse et de la variété du tissu associatif péronnais mais montre aussi et surtout son engagement et son dynamisme. Il était essentiel pour nous d'offrir aux associations, aux présidents et aux bénévoles, une structure de référence à leur écoute : c'est désormais chose faite !

Avec l'équipe municipale, et les agents de la commune, nous mettons tous nos efforts dans les différents dossiers que nous traitons : nous travaillons à améliorer votre quotidien et à entretenir notre ville et son patrimoine depuis plus de deux ans maintenant et nous allons continuer à le faire ! Merci encore pour votre confiance.

Bonne rentrée à toutes et à tous. Prenez soin de vous et de vos proches.

**Gautier MAES, Maire de Péronne**

DÉPÔT LÉGAL À PARUTION

**Réalisation et Régie Publicitaire**

04 75 51 88 40 Fax 04 75 53 75 65

info@afcommunication.com**SIÈGE SOCIAL**

10 allée Hispano Suiza | ZA de Fortuneau

26200 MONTÉLIMAR

Bureaux secondaires : Bordeaux, Lyon et Strasbourg

L'éditeur ne garantit pas le caractère exhaustif des informations contenues dans ce bulletin et remercie par avance les lecteurs de leur indulgence.

www.afcommunication.com

PÉRONNE INTÈGRE UN JEU DE SOCIÉTÉ !

Connaissez-vous bien les communes de la Somme ?
Circino, le chasseur de trésors ne le pense pas...

L'objectif recherché par le jeu de plateau « Circino, le Chasseur de Trésors – Destination Somme » est de vous les faire découvrir de manière ludique ! Nul doute que ce croisement d'Indiana Jones et de Jumanji permettra aux plus petits, comme aux plus grands, d'occuper d'agréables moments de partage dans la convivialité et la bonne humeur. À l'heure du tout numérique, rien de mieux qu'un jeu de plateau pour (re)découvrir ensemble, en s'amusant, les 36 communes de son département sélectionnées par Circino.

La Ville de Péronne sera représentée dans cette nouveauté 2022 de la famille Crécom Games, au côté de 35 autres communes de la Somme. Chaque commune a réalisé elle-même ses éléments dans le jeu : une carte « objectif » avec deux photos fournies par les collectivités et le texte présent dans le livret de présentation des 36 communes. La commercialisation de ce jeu de société est prévue dans les semaines à venir ! Peut-être que « Circino, le Chasseur de Trésors – Destination Somme » se trouvera sur vos listes de cadeaux de Noël...

CONTACT

David HUMBERT – david.humbert@creacomgames.com

Facebook : @creacomgames



Un maillot de Neymar mis en vente aux enchères pour le téléthon



Le Téléthon est un événement caritatif créé afin de lutter contre la myopathie et de financer plus généralement des projets de recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires. Durant 48 heures de nombreux bénévoles tentent de récolter un maximum de dons par divers moyens. Pour l'édition 2022, qui se déroulera le samedi 2 et dimanche 3 décembre, la Ville de Péronne organise une grande vente aux enchères. Tous les bénéfices seront reversés au téléthon.

Un maillot de Neymar est mis en vente : à cette occasion, la société BP Castrol propose de vendre aux enchères un maillot signé par le célèbre footballeur brésilien, Neymar !

Vous avez un objet rare à vendre et vous souhaitez soutenir l'action du téléthon ? Contactez Monsieur Isaac Perez à l'adresse i.perez@ville-peronne.fr

LE BRIDGE, VOUS CONNAISSEZ ?

Le bridge est un jeu de cartes qui se joue à quatre personnes opposées deux à deux, avec un jeu de 52 cartes. Il se déroule en deux phases :

- Les enchères qui permettent de déterminer le contrat à jouer par le déclarant.
- Le jeu de la carte pendant lequel le déclarant tente de réaliser au moins le nombre de levées annoncées dans le contrat. La particularité du jeu est liée au fait que le partenaire du déclarant étale son jeu sur la table, on dit qu'il est « mort ».

La France compte 100000 licenciés et 1300 clubs. Le bridge est un jeu sportif, plein d'attrait, qui fait travailler les méninges. Péronne a son club qui organise des tournois tous les lundis et mercredis après-midi de 14h à 18h au 2 de la rue des chanoines (vous pouvez venir voir, poser des questions, ça vous donnera une idée) : l'occasion de passer un agréable moment ensemble. Pour les débutants des cours sont organisés les mercredis matin sur deux ans avec une première année d'initiation et une deuxième année de perfectionnement. Alors n'hésitez à venir nous rejoindre !

CONTACTS

Nicole Delattre -
Présidente :

06 86 41 31 39
perdigeonjoel@
gmail.com

Jacques Quillet -
Vice-Président :

06 81 76 56 09
Gérard Etévé –
Formateur :

06 79 10 52 82



NE MANQUEZ PAS LA FOIRE SAINT-MICHEL !



Évènement incontournable de la vie péronnaise, la foire Saint-Michel de Péronne se déroulera du samedi 24 septembre au dimanche 02 octobre 2022.

À cette occasion, près de 80 stands et attractions s'installeront au Parc des Expositions pour le plaisir des petits... et des grands ! La journée réservée aux tarifs réduits aura lieu le mercredi 28 septembre.

La braderie commerciale de la Saint-Michel se tiendra quant à elle le samedi 01 octobre, de 08h00 à 18h00. Au total, près de 250 exposants et commerçants péronnais seront présents sur plus de 4 kilomètres de braderie. Une brocante se déroulera en parallèle sur la Place Audinot, rue Pasteur et rue Louis XI dès 6h00 du matin. Pour lancer les festivités, un feu d'artifice sera tiré au Parc des Expositions le samedi 24 septembre à 22h30. Un second feu d'artifice sera tiré le 01 octobre, à 22h30.

Élections des représentants des locataires dans les conseils d'administration des organismes HLM & ESH

Les élections des représentants des locataires dans les conseils d'administration ou de surveillance des organismes HLM et EPL se tiendront du 15 novembre au 15 décembre 2022.

À travers cette élection, les locataires du parc social éliront les locataires qui représenteront leurs intérêts auprès de leur bailleur. Ces élections sont fondamentales pour la démocratie habitante puisqu'elles permettent la prise en compte de la voix des locataires dans la vie de leur résidence.

OCTOBRE

1ER AU 31 OCTOBRE

UN MOIS

POUR SENSIBILISER AVEC LA LIGUE CONTRE LE CANCER

PROGRAMME SUR
WWW.VILLE-PERONNE.FR

ORGANISÉ AVEC



PÉRONNE SE MOBILISE POUR OCTOBRE ROSE 2022

Durant tout le mois d'Octobre, la Ville de Péronne ; la commune de Doingt-Flamicourt ; la Ligue Contre le Cancer – Comité de la Somme ; le Péronne Athlétisme Club, les Marcheurs Péronnais et l'association Bourgeons de Soleil se mobilisent pour la campagne Octobre Rose 2022.

À cette occasion, un programme complet d'animations a été mis en place pour récolter des dons pour aider à la recherche et à la lutte contre le cancer du sein. Colorisation de la fontaine située place Louis Daudré, vente de roses sur le marché du centre-ville, marche rose, trail urbain, loto & marche aux champions...

Chacun pourra participer pour contribuer à faire avancer la recherche ! Une urne sera installée lors de chaque manifestation et la Ligue contre le Cancer – Comité de la Somme assurera la vente de goodies à l'effigie d'Octobre Rose. 1261,01€ : c'est la somme que la ville a réussi à récolter en 2021. Nous comptons sur votre mobilisation pour faire encore mieux cette année !



Plus d'informations au
03 22 73 31 17

Retrouvez le programme détaillé
sur : ville-peronne.fr
ou en scannant le QR code !

État civil

Nous présentons nos condoléances à la famille de :

GALLET Mauricette 30/05/2022

Félicitations aux heureux parents de :

Timéo, André, Jean-Marc FOVIAUX 02/06/2022
Ilyana, Myriam, Nicole RIQUIER 02/06/2022

Nous adressons tous nos vœux de bonheur aux heureux mariés :

Ludovic CHARTON & Aurélie BOQUET 19/04/2022
Madjid BELKAID & Ghizlane EL BARCANI 16/07/2022
François PONCHART & Roseline TREHOUX 23/07/2022

Semaine Bleue



CHANGEONS
NOTRE REGARD
SUR LES AÎNÉS,
BRISONS LES
IDÉES REÇUES

Chaulnes
Péronne 

3 Octobre
au 14 Octobre
2022



RAPPEL - UNE NOUVELLE PROCÉDURE D'INSCRIPTION POUR LE COLIS DES AINÉS

Chaque année, à l'occasion des fêtes de fin d'année, la Ville de Péronne, par le biais du CCAS, offre un colis aux Péronnais de 70 ans et plus.



Pour l'édition 2022, les personnes âgées de 70 ans et plus au 25 décembre 2022, doivent venir s'inscrire au CCAS de Péronne (1^{er} étage de la Mairie) munies d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile entre le 12 septembre et le 5 novembre 2022, date limite des inscriptions.

Un bon leur sera remis à l'inscription qu'ils devront impérativement présenter en échange du colis le jour de la distribution.

Cette année, la distribution des colis est prévue le mercredi 21 décembre 2022, à l'Espace Mac Orlan, à l'issue d'un spectacle qui débutera à 14h30. Pour les personnes qui ne peuvent pas venir retirer leur colis le jour du spectacle, elles auront la possibilité de venir le retirer en mairie les jours suivants (se présenter à l'accueil de la mairie) :

- Jeudi 22 décembre, de 13h30 à 17h00
- Vendredi 23 décembre, de 8h30 à 12h00
- Mardi 27 décembre 2022 de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Marie-Dominique MENAGER – Adjointe aux Affaires Sociales
Gautier MAES – Maire de Péronne et Président du C.C.A.S

Aide aux personnes isolées pendant la canicule

L'été aura été chaud, et même très chaud à Péronne. Le territoire a dû faire face à de nombreux épisodes caniculaires durant la période estivale.

Afin de s'assurer que tout se passait bien pour les personnes isolées et fragiles durant ces fortes chaleurs, Monsieur le Maire a contacté les inscrits sur la liste de veille du Centre Communal d'Action Sociale. Il s'est également déplacé au domicile des personnes les plus fragiles afin de leur apporter de l'eau et de prendre de leurs nouvelles.

La Ville de Péronne souhaite pouvoir vous contacter par téléphone en cas de fortes chaleurs, de grand froid ou de pandémie. Vous êtes un senior isolé ou à la santé fragile et vous souhaitez être aidé si ces risques se présentaient ? Protégez-vous en vous inscrivant sur la liste de veille du CCAS. L'inscription peut également être réalisée par un représentant légal ou un tiers proche.

CONTACT

Centre Communal d'Action Social – 03 22 73 31 05



La Semaine Bleue : temps fort pour nos séniors



La Semaine Bleue est un moment privilégié pour les acteurs qui travaillent régulièrement avec des aînés. Ils organisent, tout au long de la semaine, des animations qui permettent de créer des liens entre les générations, en invitant le grand public à prendre conscience de la place et du rôle social que jouent les « aînés » dans notre société. Partout en France, des manifestations locales sont organisées pour illustrer le thème retenu qui est cette année : « Changeons notre regard sur les aînés, brisons les idées reçues ».

À Péronne, la Semaine Bleue se déroulera du 03 au 07 octobre. Un programme riche et varié a été concocté pour choyer nos aînés : un forum bien-être ; une initiation au karaté séniors et karaté santé ; présentation des services de France Services ; ateliers de créations numériques ; visite de la MARPA de Combles ; atelier cuisine ; marche santé ; visite du centre équestre ; café des aidants ; découverte de l'aquagym ; visite de la maison inclusive...

Pour participer, vous pouvez vous inscrire gratuitement au 03.22.84.48.61 ou à l'adresse : semainebleue2022@gmail.com !

UN, DEUX... TRI : UN MESSAGE SIMPLE ET FORT POUR PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT



Depuis un an maintenant, l'équipe municipale travaille à l'amélioration du tri sélectif au sein des cimetières municipaux, notamment au cimetière du Centre qui est le plus fréquenté de la commune. Pour rappel, l'opération « Un, deux... Tri ! » a débuté en juin 2021 avec l'installation d'un affichage temporaire rappelant les consignes de tri ainsi que par l'installation de bacs pour les gravats et objets lourds.

La gestion du tri s'est intensifiée en fin d'année 2021 avec la mise en place de deux composteurs par la Communauté de Communes de la Haute Somme : l'un se trouve au cimetière du Centre et le second au cimetière de Sainte-Radegonde. Le cimetière de Mont Saint-Quentin ne dispose pas de cet équipement car sa configuration ne permet pas l'implantation d'un bac à compost. Cependant, des poubelles servent toujours à récolter les déchets verts. En août dernier, les panneaux d'affichage définitifs ont été posés dans le cimetière du Centre et au cimetière de Sainte-Radegonde.

Puisque les petits gestes de chacun participent au confort de tous, nous comptons sur votre coopération : comme nous le faisons avec les poubelles de nos habitations, il est important de respecter les consignes de tri sélectif au sein

des cimetières. Par ce petit geste simple, vous contribuez au respect de l'environnement et vous évitez à nos agents des services techniques d'effectuer un second tri avant la levée des poubelles et/ou bacs.

De plus, le compost issu des composteurs installés dans les cimetières a vocation à être utilisé par les Espaces Verts de la ville afin d'alimenter les massifs et jardinières : une vraie économie écologique et circulaire ! Pour obtenir un compost de qualité, merci de bien penser à retirer les pots en plastique de vos fleurs avant de les déposer dans le bac à compost.

Le tri sélectif dans les cimetières, le récap :

POUBELLE JAUNE

Je dépose mes déchets recyclables et non compostables (les pots en plastique, les fleurs artificielles, les emballages plastiques...)

LE BAC

Je dépose mes gravats et objets lourds (les objets en métal ou en pierre, les plaques abimées, les pots et vases en terre ou en verre...)

LE COMPOSTEUR

Je dépose les déchets végétaux qui sont compostables (les fleurs naturelles, la terre, les végétaux tels que les feuilles, l'herbe, les branchages...)

Je pense aussi au tri sélectif chez moi !

En consommant mieux et par des gestes simples comme le tri sélectif, vous pouvez au quotidien changer vos habitudes pour produire moins de déchets et mieux gérer ceux qui restent. Vous pouvez retirer vos sacs de tri sélectif à l'accueil de la mairie (Place Louis Daudré) et au Pôle Technique Municipal (3, avenue de L'Europe). Vous pouvez également en retirer à la Maison de Quartier de Mont Saint-Quentin (5, rue Jules Ferry) et à la Maison de Quartier de la Chapelette (11, rue de l'Industrie).

RÈGLES CONCERNANT LES NOUVEAUX MOYENS DE DÉPLACEMENT PERSONNEL MOTORISÉS

Les engins de déplacement personnel motorisés (EDPM) apportent de nouvelles solutions pour se déplacer au quotidien. Il s'agit des trottinettes électriques, des monoroues, des gyropodes, des hoverboards... Afin de garantir une circulation apaisée entre les différents usagers, ces nouveaux moyens de déplacement font désormais l'objet d'une réglementation qui leur est propre.

QU'EST-CE QU'UN ENGIN DE DÉPLACEMENT PERSONNEL MOTORISÉ ?

L'Engin de Déplacement Personnel Motorisé (EDPM) se définit comme un véhicule sans place assise, conçu et construit pour le déplacement d'une seule personne et dépourvu de tout aménagement spécial destiné au transport de marchandises, équipé d'un moteur non thermique ou d'une assistance non thermique et dont la vitesse maximale par construction est strictement supérieure à 6km/h et ne dépasse pas 25km/h. Il peut comporter des accessoires, comme un panier ou une sacoche de petite taille. Un gyropode, tel que défini au paragraphe 71 de l'article 3 du règlement (UE) n°168/2013 au Parlement européen et du Conseil du 15 janvier 2013 relatif à la réception et à la surveillance du marché des véhicules à deux ou trois roues et des quadricycles, peut être équipé d'une selle. Les engins exclusivement destinés aux personnes à mobilité réduite sont exclus de cette catégorie.

OÙ ET COMMENT CIRCULER ?

- EN AGGLOMÉRATION
 - Obligation d'emprunter les pistes cyclables quand elles existent
 - Stationnement permis sur les trottoirs à condition de ne pas gêner les piétons et leur sécurité
 - Interdiction de rouler sur les trottoirs
- HORS AGGLOMÉRATION
 - Obligation d'emprunter les voies vertes et les pistes cyclables

QUELS SONT LES ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES ?

Au 1^{er} juillet 2020, tous les EDPM doivent posséder les équipements suivants : un système de freinage efficace, des feux de position avant et arrière, des catadioptres (dispositif réfléchissants) à l'arrière et de chaque côté, un avertisseur sonore.

QUELS SONT LES MONTANTS DES AMENDES EN CAS D'INFRACTION ?

Les règles à connaître

€ Montant de l'amende en cas d'infraction

35 €

Interdiction des casques audio et écouteurs

35 €

Interdiction de transporter un passager

Interdiction aux enfants de moins de 12 ans

135 €

11 €

Equipements obligatoires : avertisseur sonore, freins, dispositifs rétro-réfléchissants, feux avant et arrière.

Hors agglomération* : obligation de porter un casque et un vêtement (ou équipement) rétro-réfléchissant

135 €

Assurance obligatoire

Jusqu'à 3 750 €

Interdiction de rouler sur un trottoir

35 €

Interdiction de dépasser les 25 km/h*

25

1 500 €

* SUR LES ROUTES AUTORISÉES.

SOURCE : MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, L'INFORMAGREPHIE.



Renforcement du système de vidéosurveillance

À l'écoute de la population, et conscient du sentiment d'insécurité qui plane sur la commune, le conseil municipal a acté le renforcement du système de vidéosurveillance à Péronne. Actuellement équipée de 32 caméras, la ville va bénéficier de l'installation de 48 nouvelles caméras. Installées à des endroits stratégiques (aux entrées et sorties de ville, à la mairie, dans le centre-ville, au centre technique municipal, au skate park...) elles permettront d'améliorer la surveillance au sein de la commune, facilitant ainsi le travail des forces de l'ordre.

Les 36 premières caméras seront mises en service en fin d'année tandis que les 12 autres seront placées aux abords des groupes scolaires courant 2023.

ZOOM SUR... LE CANAL SEINE-NORD EUROPE À PÉRONNE

Le Canal Seine-Nord Europe reliera en 2028 l'Oise au canal Dunkerque-Escaut, sur 107 km de Compiègne à Aubencheul-au-Bac, près de Cambrai. Les études et les échanges menés depuis 2020 par la Société du Canal Seine-Nord Europe, maître d'ouvrage avec les acteurs du territoire (élus et profession agricole en particulier) ont permis de préciser le tracé définitif du Canal, de définir les rétablissements des voiries, de préciser l'articulation avec le futur port de Péronne et de concevoir les aménagements environnementaux et paysagers pour réussir l'insertion de l'ouvrage.

LE CANAL SEINE-NORD EUROPE, OÙ EN EST-ON ?

En 2022, les études dites « de Projet » ont démarré sur le secteur 2, dont fait partie la ville de Péronne, afin de préciser davantage les différents aménagements et définir l'organisation des chantiers. Cette phase de projet aboutira à la production des dossiers pour les marchés de travaux. En parallèle, sont menées plusieurs procédures administratives, en particulier celle de demande d'autorisation environnementale, préalable au lancement des travaux, et les acquisitions foncières.

Sur le terrain, les sondages géotechniques se poursuivent et les diagnostics archéologiques ont démarré cet été 2022 sur le secteur d'Allaines. Les travaux préparatoires devraient commencer à partir de 2023 avec le dévoiement des réseaux. Les travaux principaux démarreront en 2024.

LE CANAL EN BREF DANS LA SOMME



Les chiffres clés du Canal dans la Somme



LE PORT INTÉRIEUR DE PÉRONNE

Péronne accueillera l'un des quatre ports intérieurs du Canal Seine-Nord Europe. Il s'implantera au sud de notre territoire dans la continuité de la zone économique de la Chapelette. Les ports intérieurs constituent des opportunités pour l'implantation de nouvelles entreprises recourant au transport fluvial (produits alimentaires, agro-industries, matériaux de construction, conteneurs, chimie ...) ou pour des entreprises déjà présentes sur le territoire et désireuses de profiter des nouvelles solutions de report modal, économiques et écologiques, offertes par la voie d'eau à grand gabarit.

Le port intérieur s'étendra sur 43,4 hectares, dont 11,2 hectares consacrés au terminal portuaire. Le quai de 400 mètres de long en rive Est du Canal Seine-Nord Europe permettra le transbordement de marchandises de type conteneurs, vracs, colis lourds et produits pétroliers. 30,2 hectares correspondront à la zone d'activités qui offrira des possibilités d'implantation d'entreprises

des secteurs de l'industrie, de la logistique, ainsi que des services aux entreprises. À noter que 2 hectares sont réservés pour le centre principal de maintenance du Canal avec quelques dizaines d'emplois supplémentaires à la clé.

Le choix de sa localisation répond à une logique de desserte – le port est situé à proximité des autoroutes A1 et A 29, ainsi que de la gare TGV Haute-Picardie, lui fournissant un atout stratégique. Son emplacement permet aussi de le connecter à la zone d'activités de la Chapelette et à la friche Flodor, future zone d'activité la Croisette, en cours de reconversion par la Communauté de Communes de la Haute-Somme (CCHS).

Les études du port intérieur de Péronne font l'objet d'un partenariat entre la Région Hauts-de-France, la CCHS, et la Société du Canal Seine-Nord Europe, avec le soutien financier de l'Union européenne. La Région Hauts-de-France en assure provisoirement la maîtrise d'ouvrage.

LE CHANTIER DU CANAL SEINE-NORD EUROPE, UNE CHANCE POUR L'EMPLOI

Le Canal Seine-Nord Europe mobilisera globalement plus de 6000 personnes au plus fort du chantier, dont environ 3000 emplois spécialement créés. Les travaux dans la Somme pourraient concentrer de l'ordre de 1/3 des compagnons. À cela s'ajouteront les nombreux emplois indirects, dans les secteurs de l'hébergement, de la restauration, ou encore du transport.

Les nouvelles activités économiques, développées grâce au Canal une fois mis en service, seront également sources d'emplois locaux. La démarche Grand Chantier est un dispositif exceptionnel visant à accompagner la réalisation de grands projets.

Co-pilotée par le Préfet des Hauts-de-France et la Région Hauts-de-France, cette démarche consiste à faire de la réussite du Canal Seine-Nord Europe celle des territoires en anticipant le chantier, pour en optimiser les retombées économiques et sociales pour les habitants et les entreprises : emploi, formation, insertion, accueil du chantier. Pour en savoir plus, consultez la rubrique Emploi et Développement Économique du site internet du projet



**CANAL
SEINE-NORD
EUROPE**

Rencontrez l'équipe du canal Seine-Nord europe le 1^{er} et le 11 oct. à Péronne

La SCSNE sera présente le 1er octobre 2022 lors de la Grande Braderie commerciale de la Saint-Michel pour répondre à toutes vos questions. De plus, la SCSNE organise une réunion publique d'information à l'Espace Mac Orlan le 11 octobre 2022 à 18h30 afin de vous permettre de mieux comprendre le projet dans son ensemble et, en particulier, de vous informer des aménagements qui auront lieu autour de Péronne.

ATELIERS START'INFOS

Vous souhaitez créer ou reprendre une entreprise ? La CMA Hauts-de-France propose des ateliers pour vous aider et vous orienter dans votre projet en répondant à vos questions et en vous orientant dans vos démarches. Ces ateliers d'environ 2h30 se déroulent à l'antenne de Péronne située au 23, avenue de l'Europe – 80200 Péronne.



Les thématiques abordées lors des ateliers « START'INFOS » sont :

- ✓ Le parcours de créateur
- ✓ Les questions clés
- ✓ Les premières notions
- ✓ L'accompagnement

Les prochaines sessions se dérouleront :

- ✓ Lundi 26 septembre
- ✓ Lundi 10 octobre
- ✓ Lundi 24 octobre
- ✓ Lundi 14 novembre
- ✓ Lundi 5 décembre

Renseignements et inscriptions au 09 72 72 72 07 ou à l'adresse i.nicolas@cma-hautsdefrance.fr

Nouvelle permanence pour Isaac Perez



À compter du 1^{er} septembre 2022, Isaac Perez, conseiller délégué au commerce, aux entreprises et au développement économique, assurera ses permanences le mardi de 14h00 à 15h00, sur rendez-vous. Vous pouvez prendre rendez-vous à l'accueil de la mairie, ou directement auprès de Monsieur Perez à l'adresse i.perez@ville-peronne.fr !



CONSEIL MUNICIPAL

des enfants

ÉLECTIONS

Jeudi 13 octobre

PRÉSENTE TOI AU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS !

TU **HABITES PÉRONNE**
ET TU VEUX **DEVENIR ACTEUR**
DE TA COMMUNE ?



- ▶ HABITER PÉRONNE
- ▶ ÊTRE SCOLARISÉ À PÉRONNE EN CM1 OU EN CM2
- ▶ AVOIR L'AUTORISATION PARENTALE
- ▶ DÉPOSER SA CANDIDATURE À LA MAIRIE LE VENDREDI 30 SEPTEMBRE AU PLUS TARD

LES CONDITIONS

COMPOSITION DU CONSEIL

28 ENFANTS

Élus pour 2 ans !



3 GARÇONS
+ 3 FILLES

de CM1 et/ou de CM2

DES 4 ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE PÉRONNE
+ 1 SUPPLÉANT PAR ÉCOLE

PAR LES ÉLÈVES
DE CM1 ET
DE CM2 !

LES AXES DE TRAVAIL

- ▶ SPORT ET LOISIRS
- ▶ ENVIRONNEMENT
- ▶ SOLIDARITÉ ET CITOYENNETÉ
- ▶ CADRE DE VIE

Présente-toi
et représente
les enfants de
ta commune !

LE CALENDRIER

DÉPÔT DES CANDIDATURES EN MAIRIE PAR LES DIRECTEURS D'ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

→ Jusqu'au 30 septembre

DÉPÔT DES PROFESSIONS DE FOI DANS LES ÉCOLES

→ Après le 30 septembre

ÉLECTIONS

→ Jeudi 13 octobre

1^{ER} CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

→ Mercredi 19 octobre





CONSEIL MUNICIPAL

des enfants

pourquoi ?

Le Conseil Municipal des Enfants est un dispositif citoyen à vocation éducative. Ce projet ambitieux et symbolique vise plusieurs objectifs. Il permettra notamment aux enfants :

- D'exercer pour la première fois leur droit de vote.
- De découvrir les règles de fonctionnement de la *démocratie*.¹
- De s'exprimer dans le respect des autres et pour l'intérêt général.
- D'être actifs dans la vie de la commune et de devenir des *citoyens*² responsables.

En plus de l'éducation à la citoyenneté, les enfants élus au sein du CME pourront également travailler sur des dossiers concrets et mener à terme des actions. Les thématiques abordées lors des commissions de travail rejoindront celles sur lesquels travaillent les adultes, et suivront les questions de société : l'environnement, la solidarité, le sport, la culture, le cadre de vie...

Les mots difficiles

¹ DÉMOCRATIE

Régime politique, système de gouvernement dans lequel le pouvoir est exercé par le peuple, par l'ensemble des citoyens.

² CITOYEN

Habitant d'une ville, d'une cité. Membre d'un État qui jouit des droits civils et politiques garantis par cet État.

« Le Conseil Municipal des Enfants occupera une place toute particulière au sein des instances citoyennes de la Ville de Péronne. Cette expérience va permettre aux enfants de vivre une expérience riche et constructive. Les jeunes élus vont y appréhender les droits et les devoirs du citoyen grâce à un parcours de formation direct : une vraie leçon d'éducation civique sur le terrain !

Avec la mise en place du Conseil Municipal des Enfants, nous souhaitons mettre en avant la voix des jeunes Péronnais, tout en leur permettant de réfléchir à des projets et en leur donnant les moyens de les mettre en oeuvre »

Laurence Lemaire, adjointe aux affaires scolaires



DEVENEZ EXPOSANT SUR LE VILLAGE DE NOËL 2022



L'équipe municipale a décidé d'allonger quelque peu la durée du marché de Noël à Péronne. En 2022, il restera deux semaines complètes : il ouvrira le samedi 10 décembre jusqu'au vendredi 23 décembre inclus. À cette occasion, la ville est à la recherche de professionnels ou d'associations souhaitant disposer d'un chalet sur le marché de Noël. Le tarif de location d'un chalet pour les 15 jours s'élève à 120€.

COMMENT DÉPOSER VOTRE CANDIDATURE ?

Vous pouvez déposer votre candidature via le site internet de la ville de Péronne (www.villeperonne.fr > Village de Noël) ou auprès du service spectacles et animations (e.dupont@ville-peronne.fr) en communiquant les informations suivantes : nom, prénom, adresse postale, adresse email, numéro de téléphone, un descriptif de votre activité, une (ou des) photo(s) de votre activité, un justificatif d'inscription à la Chambre des Métiers/ Registre des Commerces / N° SIREN / N°SIRET. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au vendredi 4 novembre 2022.

Renseignements au 03 22 73 31 16

Exposition - Une saison en Santerre



Installée dans l'Hôtel de Ville, l'exposition « Une saison en Santerre » sera visible gratuitement du 10 octobre au 21 novembre 2022. Cette exposition, un partenariat entre le PETR Cœur des Hauts-de-France et la Chouette Imprévue, présente les poèmes de Sébastien KWIEK et les photographies de Benjamin TEISSÈDRE. Les artistes expliquent leur travail :

« Notre intention première visait à écrire et photographier le déclin des jours de la saison d'automne. Partir du banal, de l'apparente insignifiance du territoire, avec le souhait de permettre aux habitants, d'aller au-delà du quotidien, de dépasser l'impression de déjà-vu. Au fil des premières rencontres avec les acteurs culturels locaux et les habitants croisés, une nouvelle visée est apparue : celle de l'empreinte traumatique et invisible des dévastations qui ont frappé le Santerre à travers les guerres subies, et plus particulièrement celle de 1914-1918. En juxtaposition de l'environnement visible, il nous paraissait important de travailler sur cette face immergée, avec l'hypothèse que les résidus de cette douleur sourde gisent à la fois sous terre et dans l'inconscient collectif (...)

De ce voyage suspendu en zone rouge, nous avons gardé vingt et un poèmes courts et autant de photographies. Composés de cinq vers en écho des cinq années marquées par la Grande Guerre, ces textes courts ont été inspirés à la fois par les paysages, les architectures, les lectures historiques, et la large ouverture du ciel. En ce qui concerne les photographies en noir et blanc, elles sont voilées d'une couche de blanc d'Espagne, textures récupérées sur des vitrines de petits commerces livrés à l'oubli. » Sébastien Kwiek et Benjamin Teissedre

Informations au 03.22.84.78.84 / 03.64.76.11.03



UN NOUVEL ESPACE DÉDIÉ À LA LECTURE DANS LE QUARTIER DE LA CHAPELETTE

La municipalité a récemment pris la décision de créer une annexe de la bibliothèque municipale pour les habitants du quartier de La Chapelette, afin d'offrir la possibilité à tous de profiter des ressources qu'elle propose...

Dès le début du mois de novembre, ce bel espace attenant à la salle Jean Moulin et la salle de restauration scolaire pourra accueillir les classes de l'école sur le temps scolaire, mais aussi la population qui n'a pas toujours la possibilité de se rendre en Mairie au centre-ville...

Un agent municipal, spécialement chargé de cette mission, recevra les groupes scolaires selon un planning spécifique, et les habitants du quartier en dehors des heures d'école.

Dans ce nouveau dispositif, des temps d'aide au numérique ou aux démarches administratives seront également offerts aux personnes qui en exprimeront le besoin. Des informations complémentaires pratiques suivront dans notre prochain numéro de Péronne le Mag.

Philippe Ponchon
adjoint à la Culture



AGENDA DES MANIFESTATIONS

Ce calendrier est donné à titre indicatif et est soumis à d'éventuelles modifications.

SEPTEMBRE 2022

■ DU 16 AU 18 SEPTEMBRE

Journées Européennes du Patrimoine
Lancement des journées européennes du patrimoine le vendredi 16 septembre à Cléry-sur-Somme. Retrouvez le programme complet sur ville-peronne.fr

■ 17 SEPTEMBRE

Vidéo Mapping Festival
Place André Audinot, façade du château
Évènement gratuit

■ 18 SEPTEMBRE

Castle Festival
Espace Mac Orlan. Entrée gratuite, restauration et buvette sur place.
Renseignements au 06 74 07 95 54

■ DU 24 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE

Foire Saint-Michel
Parc des expositions. Renseignements au 03 22 73 31 22

■ 24 - 25 SEPTEMBRE

Exposition | Playmobil
Espace Mac Orlan. Entrée gratuite

■ 24 SEPTEMBRE

Fête Des Familles | UDAF de La Somme
Espace Patrick Dupond. Temps de partage en famille autour de jeux de société, entrée libre

OCTOBRE 2022

■ DU 1^{ER} AU 31 OCTOBRE

Opération Octobre Rose
Retrouvez le programme des animations sur ville-peronne.fr

■ 1^{ER} OCTOBRE

Randonnée Marathon Entre Albert & Péronne | Les Marcheurs Péronnais
Randonnée encadrée de 42 kilomètres (parcours moyen à difficile). Inscription obligatoire avant le 25 septembre 4€ par personne.
Renseignements au 06 75 71 31 46 / lesmarcheursperonnais@orange.fr

■ DU 3 AU 7 OCTOBRE

La semaine Bleue
Centre Social de Péronne
Animations et ateliers gratuits, renseignements au 03 22 84 75 10

■ 10 OCTOBRE

Don du Sang | EFS
De 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 – Espace Patrick Dupond
Prendre rendez-vous sur le site de l'EFS

■ 11 OCTOBRE

Réunion publique | Canal Seine-Nord Europe
18h30 – Espace Mac Orlan
Réunion publique d'informations

■ 15 OCTOBRE

Festi'Jeux |
Espace Mac Orlan. Entrée libre, renseignements au 03 22 84 75 10

■ 15-16 OCTOBRE

Artis'agri | Syndicat Intercommunal du Parc des Expositions
Parc des Expositions
Renseignements au 06 74 07 95 54 / 07 69 39 32 34

■ DU 24 AU 28 OCTOBRE

Festival des Parents & des Bébés
Bibliothèque municipale de Péronne
Animations gratuites, renseignements au 03 22 73 31 09

■ 26 OCTOBRE

Frissons à La Mairie | Soirée d'Halloween
Hôtel de ville de Péronne
Animations gratuites, renseignements au 03 22 73 31 11

NOVEMBRE 2022

■ 15 NOVEMBRE

Forum « Lutte Contre Les Violences Faites Aux Femmes » | Cdiff
Espace Mac Orlan. Entrée libre

■ 19 - 20 NOVEMBRE

Exposition | Péronne Bienvenue
Salle Altena, Hôtel de ville.
Entrée gratuite, accessible de 10h00 à 18h00.
Renseignements au 06 74 19 67 54

DÉCEMBRE 2022

■ DU 10 AU 23 DÉCEMBRE

Village de Noël
Centre-ville
Renseignements au 03 22 73 31 11

■ 12 DÉCEMBRE

Don du Sang | EFS
De 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 – Espace Patrick Dupond
Prendre rendez-vous sur le site de l'EFS

■ 18 DÉCEMBRE

Concert du Big Band
Espace Mac Orlan
Renseignements au 03 22 73 31 11

Ne manquez rien de la saison culturelle !

Pour ne rien manquer des animations, fêtes et spectacles organisés à Péronne, n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet www.ville-peronne.fr > Saison Culturelle ou à scanner le QR CODE ci-contre !

INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DU SERVICE SPECTACLES

spectacles@ville-peronne.fr

03.22.73.31.16 / 03.22.73.31.11



LE PLEIN D'ACTIVITÉS ET DE BONNE HUMEUR AVEC LES ACCUEILS DE LOISIRS !



Cet été, les accueils de loisirs de la ville de Péronne ont fonctionné du 11 juillet au 26 août. Durant ces 7 semaines, 214 enfants ont fréquenté les maisons de quartier de La Chapelette et de Mont-Saint-Quentin. Pour mémoire, ils étaient 169 inscrits en 2021, soit une hausse de 27 %. Le taux de fréquentation a atteint les 90% de places offertes, ce qui prouve bien l'intérêt des enfants et des jeunes. Nouveauté cette année, le retour de l'accueil adolescent, quelque peu en sommeil depuis la crise sanitaire.

Le fil rouge de cet été : Découvertes culturelles. Autour de cette thématique, nos animateurs ont construit, chaque semaine, un projet d'activités qui a bien occupé nos jeunes.

Quelques exemples de sorties et de projets effectués : Création de mangas et réalisations plastiques autour des héros de bande dessinée ; atelier cirque, qui rencontre toujours un franc succès, avec l'association Cirqu'onflexe ; Découverte de la danse classique et hip-hop ; Mini opéra Roméo et Juliette grâce au P.E.T.R. ; écriture d'un film avec création de décors, de costumes et de clap de cinéma : bienvenue à Hollywood Péronne ; atelier de photographie argentique avec initiation à la prise de vue, au shooting photos et au développement, qui sait de futurs Dieuzaide ou Cartier-Bresson ; concours de Masterchefs chaque semaine ; peindre à la manière de ; découverte du Land Art et du Street Art. Lors de ce dernier atelier, nos jeunes se sont particulièrement investis et avec l'aide de notre intervenant, ils ont transfiguré l'entrée de la maison de quartier de La Chapelette.

Des sorties ludiques et des temps fort ont aussi été organisés : Parc Astérix, sorties hebdomadaires à la piscine, Escape Game à Amiens avec grand plouf à Aquapole, sortie patinoire à Saint Quentin, Labymaïs et Dennlys Parc, semaine au camping pour les ados.

L'accueil de loisirs, micro société, est aussi le creuset pour construire la citoyenneté. C'est ainsi, notamment, que les ados ont mené un atelier pour lutter contre les stéréotypes du genre. Ils ont aussi visité la gendarmerie de Péronne.

Un grand merci aux différents services municipaux (techniques, bibliothèque et ludothèque, administratif ...) qui se sont impliqués dans la vie de l'accueil de loisirs sans oublier les parents qui ont participé quotidiennement, notamment lors du temps fort du 29 juillet avec les familles.

LES DATES D'INSCRIPTIONS A VENIR

Pour les mercredis (du 7 septembre au 14 décembre) : nous fonctionnons à la journée entière, de 8h à 18h, avec un service de restauration sur le temps du midi. Les inscriptions ont démarré début juillet et se poursuivent.

Pour les vacances de Toussaint (du lundi 24 octobre au vendredi 4 novembre) : Inscriptions à partir du lundi 26 septembre 2022.

Pensez à prendre rendez-vous au 03 22 84 75 10.

Attention, le nombre de places pour les accueils de loisirs est limité.

Reprise de l'activité au relais petite enfance

Le Relais Petite Enfance (RPE) de la ville de Péronne (anciennement Relais Assistants Maternels) reprend son activité à 50%. Le service est ainsi ouvert au public le mardi et jeudi. Il se situe au sein de la maison de quartier du Mont Saint-Quentin (5, rue Jules Ferry).

La commune met à disposition des professionnelles de l'accueil individuel de Péronne (assistantes maternelles et gardes d'enfants à domicile) un lieu d'information, de rencontres et d'échanges et un accompagnement dans la professionnalisation et l'amélioration des pratiques. Ce service accompagne également les familles dans leurs recherches d'un mode de garde, les informe sur les offres d'accueil existantes, favorise la mise en relation entre parents et professionnelles et accompagne les particuliers-employeurs dans leur fonction. Le RPE propose également des temps de socialisation aux enfants accompagnés de leur assistante maternelle ou garde d'enfants à domicile lors d'ateliers d'éveil les mardis matin.

Séverine Fareneau, responsable du RPE, tient des permanences les mardis et jeudis de 8h45 à 9h45 et de 13h30 à 15h00 et vous accueille sur rendez-vous.

CONTACT

Severine Fareneau – 03 22 84 75 10



La fête des familles : et si vous veniez jouer ?

Institution engagée avec et pour les familles depuis 1946, l'Udaf de la Somme est l'expert des réalités de vie des familles. Elle est le porte-parole officiel des familles du département auprès des pouvoirs publics et les représente dans diverses institutions. Pluraliste, l'Udaf regroupe 41 associations familiales et porte 14 services et actions en direction des familles et des personnes vulnérables.

Dans l'objectif de mieux se faire connaître en allant vers les familles du département, l'Udaf de la Somme organise sa Fête des familles autour du jeu, le samedi 24 septembre 2022 à l'Espace Patrick Dupond à Péronne (10h00 – 17h00, entrée libre).



Pour l'occasion, plusieurs associations adhérentes à l'Udaf seront présentes et l'association Carava'Lud animera avec nous la journée pour que les familles puissent partager un temps commun à travers la pratique, voire la découverte, des jeux de société.

CONTACTS

Virginie LEGLISE
03 22.82 09 03
vleglise@udaf80.org



Festi'Feux, le festival du jeu

Le 15 octobre prochain aura lieu la seconde édition de Festi'Jeux qui se déroulera à l'Espace Mac Orlan de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h. Cette manifestation s'adresse principalement aux familles mais, aussi, à toute personne désireuse de découvrir de nouveaux jeux, dans une ambiance ludique.

Les visiteurs pourront retrouver un espace petite enfance, des jeux picards, des jeux surdimensionnés, de manipulation, coopératifs, un espace Origami et divers ateliers qui viendront agrémenter cette journée. Pour certains, comme l'escape game, les inscriptions se prendront sur place. Soyez vigilants !

Entrée gratuite.

Renseignements au 03 22 84 75 10

RETROSPECTIVE

Contes en balade par la bibliotheque municipale ▶



Spectacle Nice to Five



◀ Cérémonie Commémorative du 8 juin

Cérémonie Commémorative du 18 juin ▼



Corrida de Pascale ▼



Concert de la fête de la musique ▼



◀ Prestation des écoles lors de la fête de la musique



Passage du jury du label des villes fleuries

Cérémonie d'accueil des nouveaux Péronnais ▼

Concert du chœur de chambre Septentrion ▶





◀ Présentation des Olympiades du CTIF par les sapeurs-pompiers de Péronne

Cérémonie commémorative du 14 juillet ▶



◀ Animations du 14 juillet

Remise des récompenses du concours de pêche du 14 juillet ▶



Feux d'artifice du 14 juillet ▶



◀ Cinéma en plein-air



Representation de la piece Le Médecin Volant par la troupe Solilès ▼



▲ Balade circographique avec la CIE Circographie



Exposition de voitures anciennes



▲ Soirée DJ



◀ Animations du 15Août



UNE SAISON EN SANTERRE

Poèmes
Sébastien Kwiek
Photographies
Benjamin Teissède

ENTREE LIBRE

10 OCTOBRE - 21 NOVEMBRE
Hôtel de ville de Péronne



UN PARTENARIAT PETR CŒUR DES HAUTS-DE-FRANCE ET LA CHOUETTE IMPRÉVUE

La rue Béranger a toujours été une artère active de la commune de Péronne. Elle a d'abord porté le nom de rue des Constantins (un ordre religieux mendiant) avant d'être renommée rue des Cordeliers, rue de la Révolution (en 1792) puis rue Béranger. Le dossier « Un peu d'histoire... » de ce numéro concerne deux enseignes mythiques, et voisines, de la rue : le salon de coiffure C.MIXT Coiffure et l'enseigne de prêt-à-porter VET'MOD !



Madame Mousin devant le magasin

Zoom sur... VET'MOD

L'histoire de l'enseigne aujourd'hui spécialisée dans le prêt-à-porter pour hommes et femmes débute en 1859. Une partie de l'actuelle rue Béranger accueillait la caserne militaire Foy, nommée ainsi en hommage à Maximilien FOY (né à Ham en 1775) qui était Général d'Empire sous Napoléon 1^{er} puis député libéral à partir de 1819.

Avant VET'MOD, AU BON FERMIER

Puis, le local situé au numéro 7 de la rue a accueilli l'enseigne « Au bon Fermier » ; d'abord gérée par Messieurs V. Lévy-Damiens, E. Quenescourt et Vve Corroyer. En 1930, la boutique n'est plus gérée que par Messieurs V. Lévy-Damiens et E. Quenescourt. De 1939 à 1966, Monsieur E. Quenescourt devient le seul gérant avant de travailler avec M. Billing jusqu'en 1969. À compter de cette date, c'est Monsieur R. Cocu qui reprend « Au Bon Fermier ».



Madame DERGUESSE en formation avant la reprise de l'enseigne VET'MOD

L'OUVERTURE DE VET'MOD

En 1978, l'enseigne devient le magasin de prêt-à-porter « VET'MOD ». Monsieur Menache en devient le propriétaire en 1981. Il va embaucher et former Madame Mousin, qui sera gérante du magasin entre 1993 et 2010. Avant son départ en retraite, elle va former Madame Derguesse, qui est l'actuelle gérante, pendant 6 mois. L'enseigne

VET'MOD est spécialisée dans le prêt à porter pour femmes et pour hommes ainsi que dans le linge de nuit et les accessoires. Les vêtements vont du 38 au 54 pour les femmes et du 42 au 60 pour les hommes.

INFORMATIONS PRATIQUES

Ouvert du mardi au samedi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00. Tel : 03 22 84 11 86 - www.vet-mod.fr.

Zoom sur... C.MIXT COIFFURE

Le local situé au 5, rue Béranger a connu de nombreuses vies avant de devenir l'actuel salon de coiffure pour hommes, femmes et enfants que vous connaissez !

AVANT LES COIFFEURS, LES NOTAIRES

Son histoire débute en 1894. Le local appartenait alors à Maître J. Marchandise qui était notaire. Il s'installe à Péronne jusqu'en 1909 puis c'est maître Richard, également notaire, qui deviendra propriétaire des lieux jusqu'en 1926.

UN SALON DE COIFFURE DEPUIS 1930

Rapidement, le 5 rue Béranger deviendra un lieu dédié au bien-être puisqu'en 1926, Monsieur L. Boutin y ouvre une parfumerie. Entre 1928 et 1930, on y retrouvera les locaux des « Postes et Télégraphes » avant que l'enseigne ne devienne pour la première fois un salon de coiffure en 1930, avec Monsieur L. Leboutin. Plusieurs propriétaires se sont succédés : Monsieur Z. Rivillon de 1962 à 1966 et Monsieur A. Ruffia de 1966 (ou 1969) à 1973. Il passe ensuite la main à Chantal et Georges Girardot.

LA FAMILLE GIRARDOT INVESTIT LES LIEUX EN 1973

En 1973, ce sont Chantal et Georges Girardot qui deviennent propriétaires des lieux. Le salon se nomme alors « Chantal et Georges ». En 2008, leur fils Arnaud leur succède. Il est l'actuel propriétaire du salon C.MIXT coiffure. Déjà à l'époque de ses parents, le salon était séparé en deux parties avec un côté pour les hommes et un côté pour les femmes.

INFORMATIONS PRATIQUES

Ouvert du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 et le samedi de 9h00 à 17h00 (non-stop)
03 22 84 19 73.



De gauche à droite : M. DUPLOT, M. GIRARDOT, M. DARTOIS dans la partie homme du salon



Façade de C.MIXT Coiffure à la fin des années 70.

MAJORITÉ

Chers Péronnais, chères Péronnaises, chers amis,

Voilà maintenant deux ans que nous avons la chance et l'honneur de vous représenter en tant qu'élus de la ville de Péronne. Que le temps passe vite ! Et pourtant, nous avons déjà mis en œuvre de nombreux chantiers nous permettant de donner une véritable dynamique à notre action ! Le centre-ville retrouve ses lettres de noblesse avec un fort développement commercial et une attractivité retrouvée. Les bâtiments publics sont entretenus comme ils ne l'ont pas été depuis 10 ans : c'est le cas pour les toitures des écoles du centre et de la chapelette mais aussi pour les réparations de l'église. Les animations et la culture battent de nouveau leur plein avec pour la première fois les 4 jours de Dunkerque et le Carnaval, mais aussi un magnifique feu d'artifice du 14 juillet, ou encore une journée exceptionnelle le 15 août.

La sécurité est au cœur de nos préoccupations avec de nombreux travaux de sécurisation des axes routiers, des marquages au sol, la mise en place de zones 30, l'augmentation des contrôles routiers et

la campagne de stérilisation des chats errants.

Nos enfants ne sont pas en reste puisque nous avons mis en place l'ouverture du centre de loisir le mercredi toute la journée avec restauration, les petits-déjeuners gratuits dans les écoles ainsi que la cantine à 1 euro.

Les aînés ont retrouvé leur repas festif et les thés dansants organisés en partenariat avec Péronne en fête. Nous les accompagnons plus intensément en période caniculaire.

Enfin, la démocratie participative reste au cœur de notre démarche avec les enquêtes et les réunions de quartier, les rencontres du maire, l'accueil des nouveaux Péronnais. Rester toujours plus proche de vous est essentiel pour nous !

Nous n'avons pas assez de place pour lister tout ce qui a été entrepris en deux ans mais nous pouvons vous assurer d'une chose, c'est que nous travaillons sans relâche pour faire revivre Péronne ! Toujours avec vous, à votre écoute pour agir !

Les élus de la majorité municipale

LES GROUPES D'OPPOSITION

Dans notre article de « Péronne, le Mag » de mars 2022, nous vous alertions de la volonté du Maire de vendre la S.A.I.P. prochainement et bien voilà qui est fait ! Cela a été évoqué par le Maire au conseil d'administration du 27 juin 2022 !

Et ce, sans aucun dialogue, sans aucune concertation avec les locataires et les salariés de la société. Monsieur le Maire, comment osez-vous ne pas tenir compte de l'avis de vos locataires qui, pour certains, habitent dans leurs logements depuis plusieurs décennies et ne souhaitent pas déménager ? Comment osez-vous déclarer avec un tel manque de tact et un tel mépris aux résidents que certaines habitations seront rasées (résidence Jules Verne, impasse 120^{ème} R.I. et 320^{ème} et boulevard du Poilu) ?

Comment osez-vous ignorer le sort des salariés dont certains ont fait toute leur carrière professionnelle au service des locataires, comme votre mère ? Parce que la S.A.I.P. c'est avant tout la proximité, l'écoute et des loyers modérés.

Vous allez vendre notre société immobilière au bailleur social Vilogia de Tourcoing qui vous promet de faire des travaux. Quelles garanties allez-vous avoir ? Quelles garanties donnez-vous aux locataires qu'il n'y aura pas d'augmentation de loyers ? Pas d'augmentation de charges ? Comment allez-vous reloger une petite centaine de personnes dans un logement de type identique et aux mêmes conditions de loyer ? Et quel avenir garantissez-vous aux salariés ?

« Avec vous, écouter pour agir » était votre slogan de campagne. Quel mensonge ! Car vous n'écoutez pas vos administrés et vous agissez contre leurs intérêts.

**Annie Bauchart, Conseillère municipale
Membre du conseil d'administration de la S.A.I.P.**

Chère Péronnaise, cher Péronnais,

Nous sortons tout juste d'un été caniculaire sans précédent, et nombreuses sont les familles péronnaises et leurs enfants qui n'ont pu partir en vacances. Quel dommage, monsieur le maire, d'avoir décidé de ne pas reconduire la plage à Péronne ! Avez-vous un instant pensé à la déception des enfants, enfermés en appartement, que vous avez privés cette année de la sensation de vraies vacances à la mer ? Avez-vous pensé aux parents pour qui ce moment de détente aurait été bienvenu par ces fortes chaleurs ? L'été, c'est la présence des touristes et visiteurs dans notre ville. L'image qu'ils en perçoivent est primordiale, aussi avons-nous tout intérêt à soigner les lieux qu'ils sont amenés à fréquenter :

La place Audinot, qu'en dire avec ses poubelles bien en vue suite à l'incendie du local.

Autour du Cam, et ailleurs en ville, les dépôts d'ordures restent bien trop longtemps !

Au parking des campings-car, les poubelles débordent...

Multiplier les activités, (accrobranche, camping,) c'est multiplier les déchets. Cette situation n'est pas acceptable ! Nous vous posons la question, monsieur le maire : y a-t-il un suivi des services de la ville par vos élus ?

**Dany Tricot, Philippe Varlet et Th. Dheygers
vous souhaitent une bonne rentrée**

Laura Laune

GLORY ALLELUIA



VENDREDI 20 JANVIER 2023 / 20h - EMO

Renseignements : 03.22.73.31.16



ticketmaster



<https://nuitsdartistes.trium.fr/index.php/32/manifestation/23982>

COURS DE CHANT

à Péronne

Technique vocale
Placement de la voix
Interprétation
Technique de respiration
Coaching vocal

Travail sur playbacks pour débutants, confirmés ou pros

ANIMATION MUSICALE
tout type d'évènement

PASCALE MOREL
06 74 37 97 85



SAS PINTO
RAVALEMENT | I.T.E. | CARRELAGE

RGE
QUALIBAT
Votre choix de confiance

Nicolas PINTO
06 37 18 55 28

51 bis rue Georges Clemenceau - 80200 Péronne
03 22 83 20 61
pinto80@orange.fr



21
ESTIMATION OFFERTE

CENTURY21 LOONES - 03 22 84 76 60
80200 PÉRONNE - 32 place Louis Daudré
cabinetloones@century21.fr
www.century21-loones-peronne.com

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS.
Acheter | Vendre | Louer | Gérer

Pascale BECU **Matériel médical**
Location - Vente - Livraison à domicile



31 av Mac Orlan
PÉRONNE
Tél. 03 22 84 34 66
pharmacie.becu@wanadoo.fr

Vins, Apéritifs, Spiritueux...
Produits Régionaux
Prêt de tonneaux et pompes à bières

Ouvert du mardi au samedi
9h/12h - 14h/19h

au Pays d'Oc
CAVE À VINS

Rue de Madrid
ZAC du Mont St Quentin
80200 Péronne
03 22 84 09 42


l'abus d'alcool est dangereux pour la santé.



DOMIDOM
SERVICES À DOMICILE

AIDE À DOMICILE DÉPENDANCE : APA et PCH
CONFORT : Aide ménagère

19 rue Saint Fursy
80200 PERONNE
03 23 81 33 14 - Site : www.domidom.fr - Organisation agréé APA - PCH - Agrément N° SAP 752221347



Gamm vert
N°1 DE LA JARDINERIE

JARDINERIE - ALIMENTATION ANIMALE
PRODUITS DU TERROIR - VÊTEMENTS & CHAUSSURES

GAMM VERT PÉRONNE
Avenue de l'Europe, ZAC du Mont St Quentin - 03.22.79.41.51

* Avec plus de 900 magasins, Gamm vert est la jardinerie N°1 en France (931 magasins au 1/3/21/2021).



PLAN HOME
VOS TRAVAUX EN TOUTE SIMPLICITÉ

VOTRE COURTIER EN TRAVAUX
06 74 55 72 87

UN SEUL INTERLOCUTEUR POUR TOUT VOS PROJETS !

RÉNOVATION | AGRANDISSEMENT/EXTENSION
AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR | ÉTUDE THERMIQUE
ASSISTANCE MAÎTRISE D'OUVRAGE
SUIVI DE TRAVAUX | ESTIMATION TRAVAUX

contact@planhome.fr www.planhome.fr

Norauto

4 rue de Rome - CC Intermarché - 80200 PÉRONNE - Tél. 03 22 84 16 43 - Du Lundi au Samedi de 9h00 à 19h00



E.Leclerc
Péronne

Du lundi au jeudi
de 8h30 à 19h30
du vendredi au samedi
de 8h30 à 20h
le dimanche de 9h à 12h30



E.Leclerc
DRIVE

Du lundi au samedi
de 08h00 à 19h30



Location
E.Leclerc

Du lundi au samedi
de 09h00 à 19h00

28, avenue des Australiens - 80200 Péronne - **03 22 73 36 00**